



Extrait du site Terre-en-vue

<https://terre-en-vue.be/presentation/la-cooperative/article/pourquoi-devenir-cooperateur>

Pourquoi prendre des parts ?

- Terre-en-vue - La Coopérative -

Date de mise en ligne : lundi 8 avril 2013

Copyright © Terre-en-vue - Tous droits réservés

Concrètement, prendre des parts de la coopérative, c'est permettre au mouvement Terre-en-vue d'acquérir des terres agricoles et de les confier à des agriculteurs qui s'engagent dans un projet nourricier, respectueux de la terre et de l'humain.

Devenir coopérateur-rice, c'est :

- développer une solidarité avec les agriculteurs

C'est collaborer avec des agriculteurs qui produisent une nourriture de qualité, destinée aux populations locales. C'est (re)découvrir et valoriser ce métier essentiel et noble.

- protéger les terres agricoles et l'environnement

C'est protéger les terres agricoles à long terme de la spéculation et de la pollution et préserver leur fonction alimentaire. C'est protéger l'environnement, la biodiversité et la vie des sols.

- se réapproprier notre système alimentaire

C'est imaginer et participer à la création d'un système alimentaire plus sensé, qui favorise les produits locaux et sains, réduit le nombre d'intermédiaires superflus, protège et développe des emplois locaux et recrée des liens entre producteurs et consommateurs.

- donner du sens à votre épargne

C'est mettre une partie de son épargne au service de projets concrets et conformes à vos convictions, plutôt que de laisser les banques soutenir des projets anonymes selon des critères de priorité opaques et insensés (rentabilité avant tout).

- participer à un projet coopératif

C'est se donner l'occasion de rencontrer des agriculteurs et concitoyens qui partagent vos valeurs, de participer aux visites de fermes, aux récoltes, aux fêtes... ainsi qu'à l'assemblée générale annuelle du mouvement en y disposant d'un droit de vote (une voix par coopérateur). Vous serez tenus informés des activités et actualités des projets et du mouvement.